

L'Arrivage d'Adstock

11 MARS

JOURNÉE FAMILIALE À ST-DANIEL

Le comité des loisirs de St-Daniel organise une journée familiale à partir de 13h00 à la patinoire du secteur St-Daniel. C'est ouvert à tous et gratuit. Au menu : glissade, patinage, raquette, feu en soirée et encore plus ! De plus, un petit cadeau sera remis à chaque enfant.

VENEZ VOUS AMUSER EN GRAND NOMBRE.

IGLOOFEST

Dans le stationnement du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher, venez profiter d'une soirée festive sous un énorme igloo gonflable agrémentée par des chansonniers. Dès 19h00, le DJ Fred Poulin et le chansonnier Sam Poulin feront vibrer l'igloo.

Des activités seront proposées en après-midi pour les enfants.

VENEZ FÊTER AVEC NOUS !

5\$ en prévente
incluant une consommation gratuite
7\$ à la porte.

16 ans et moins : Gratuit.

Info : Francis Marois au 418 334-2336
ou le Facebook O.T.J. St-Méthode.

Carnaval

Desjardins de Thetford

Félicitations à notre duchesse qui, cette année encore, a été élue reine du Carnaval de Thetford 2017 grâce à son implication et son dynamisme dans l'organisation d'activités hivernales dans Adstock. Nous en sommes bien fiers !

Jacinthe Bergeron,
reine du Carnaval de Thetford



COOP ST-MÉTHODE

L'ASSEMBLÉE S'EN VIENT
CHANTAL CLOUTIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE

Nous souhaitons vous informer que vous allez bientôt être convoqués pour l'assemblée générale annuelle de la Coop St-Méthode ! La rencontre aura lieu au mois d'avril. Nous avons choisi de retarder de quelques semaines notre assemblée afin de pouvoir vous donner davantage d'information concernant le projet de relocalisation/reconstruction de la quincaillerie à la suite de l'incendie. Plusieurs travaux supplémentaires causés par le sinistre ont également retardé la production des états financiers de fin d'année. Notons que le dossier de réclamation d'assurance et la relocalisation temporaire de la quincaillerie ont demandé passablement de temps et d'énergie à l'équipe d'employés et de responsables.

Il faut savoir que certaines options de relocalisation/reconstruction analysées se sont éliminées comme possibilités donc, nous avons dû analyser et approfondir d'autres options potentielles. Des projections de coûts de reconstruction sur le site actuel sont en cours.

De plus, des tests environnementaux ont été faits sur le site de l'incendie et nous venons tout juste de recevoir les résultats. Nous devons maintenant en prendre connaissance et les analyser afin que les administrateurs puissent prendre les meilleures décisions possible dans ce dossier très sensible.

Finalement, nous pouvons vous informer que les ventes en quincaillerie sont nettement à la baisse comparativement à l'an dernier. Après 14 semaines d'opération, nous constatons une baisse de près de 30% de nos ventes, mais il ne faut pas oublier que nous avons une protection d'assurance contre la perte de revenu. De plus, l'an passé nous avons fait des ventes au niveau des matériaux concernant des travaux de construction de la part de certains clients. Cette année nous n'avons eu aucune construction et demande pour nos matériaux.

Au niveau de l'épicerie, nous avons présentement une légère hausse, soit 0.48% d'augmentation. Malgré le fait que cela ne représente pas une grande augmentation, c'est positif et encourageant de voir que nous pouvons maintenir et augmenter nos ventes à l'épicerie.

Encore une fois, merci à toute notre clientèle qui choisit la coopérative pour faire ses achats, c'est avec des coopérateurs comme

vous que nous pourrions garder les services dans le secteur de St-Méthode. Si vous faites le choix d'investir un petit 10 \$ à l'épicerie Bonichoix au lieu de l'investir à l'extérieur, ce petit geste peut faire la différence dans votre communauté ! **Pensez-y !**

INCENDIE

VISITES PRÉVENTIVES DU SSI

En vertu des dispositions comprises à l'intérieur du schéma de couverture de risque en matière d'incendie, le Service de Sécurité Incendie d'Adstock a le mandat d'effectuer des visites préventives dans toutes les résidences du territoire.

Ainsi, nous tenons à vous informer que des visites préventives pour les secteurs de Sacré-Cœur-de-Marie et Sainte-Anne-du-Lac débiteront au cours du mois de mars.

SOUPER SPAGHETTI

AU PROFIT DE LA CROISÉE

Offrez-vous une activité familiale ou entre amis en toute convivialité mercredi le **22 mars** prochain au Club de Golf et Curling de Thetford à 17h00 et, par la même occasion, aidez un organisme communautaire implanté sur le territoire depuis 22 ans, à continuer d'offrir une vaste gamme de services aux membres de l'entourage de la personne atteinte de maladie mentale et cela, avec la meilleure qualité possible.

Le souper sera agrémenté de la musique de monsieur Denis Fugère, accordéoniste de la région. Le porte-parole de l'organisme, le journaliste Alain Faucher, se fera un honneur d'être présent. Les membres du conseil d'administration, le comité financement et les bénévoles de La Croisée seront disponibles pour vous servir un repas simple et délicieux, préparé gratuitement par madame Josée Boissonneault et son équipe de Réception GL.

Les billets sont en vente au coût de 15 \$, 12 \$ pour les enfants de 12 ans et moins. Vous pouvez vous les procurer directement à La Croisée située au 1197, rue Notre-Dame Est, bureau 700, Thetford Mines, 418 335-1184.

Du 1^{er} avril 2016 à ce jour, 355 interventions psychosociales et 60 nouvelles personnes ont été accueillies par l'équipe professionnelle de La Croisée. Écoute, référence, information, formation, groupes d'entraide et de partage, mesures de répit dépannage ont permis aux membres de l'entourage de recevoir l'aide nécessaire pour accompagner leur proche vers un rétablissement possible. Pour plus de détails sur l'organisme, info: www.lacroisee.info

L'Équipe

L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272
lisonturcotte55@gmail.com

MEMBRES:

JESSIE JACQUES
FRANCINE MARCOUX
CLAUDE-ANDRÉ MORIN
LINDA ROY
LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT
418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER
LA LECTURE DE NOS TEXTES,
L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND
ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT
EXTÉRIEUR
PAR LA POSTE : 20 \$

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Culture
et Communications

Québec





PROGRAMMES CULTURELS

APPEL À CANDIDATURES

La MRC annonce deux programmes culturels qui pourraient intéresser certains citoyens d'Adstock. Nous vous livrons les éléments essentiels de ceux-ci et nous invitons les individus, les organismes ou les municipalités intéressés à consulter le site Internet de la MRC des Appalaches sous l'onglet Rubrique culturelle, au www.mrcdesappalaches.ca ou à communiquer avec Mme Louise Nadeau au 418 338-2188, poste 234 ou par courriel : ruraladjoin@region-thetford.com pour obtenir de plus amples informations.

PRIX DU PATRIMOINE

Vous avez restauré avec grand soin une maison ancestrale? Vous avez réalisé un projet qui met en valeur l'histoire, le patrimoine local ou le paysage? Vous pratiquez un art ou un métier issu de la tradition? Dans l'un ou l'autre de ces cas, vous êtes, comme citoyen ou organisation, le candidat idéal pour soumettre votre candidature aux Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches d'ici le **31 mars 2017**.

Quatre lauréats locaux seront choisis dans quatre catégories :

- Préservation et mise en valeur du paysage : intervention visant à préserver les éléments significatifs du paysage (Ex. : aménagement d'espaces publics, de sentiers et de sites préservés - aménagements

paysagers, forestiers et agricoles - activités de sensibilisation ou d'interprétation du paysage).

- Conservation et préservation vise les initiatives liées à la rénovation, la restauration ou l'agrandissement d'un bâtiment ou d'un ensemble historique.
- Interprétation et diffusion souligne des réalisations et de mise en valeur du patrimoine et de diffusion de connaissances (Ex. : projet multimédia, spectacle, sentier d'interprétation, animation, publication ou festival mettant en valeur la culture traditionnelle).
- Porteurs de tradition rend hommage à ceux qui transmettent un savoir-faire ou encore qui adaptent des métiers traditionnels. Sa pratique peut être liée au conte, à la chanson, à la danse, à la musique, aux arts et métiers, aux coutumes, aux rituels et aux fêtes.

Les projets doivent avoir été réalisés entre janvier 2015 et décembre 2016, sauf dans le cas des porteurs de tradition. Les projets en paysage peuvent avoir été initiés entre 2011 et 2016.

FONDS CULTUREL 2017

La MRC des Appalaches est heureuse de s'associer au ministère de la Culture et des Communications et aux Caisses Desjardins du territoire pour lancer le sixième appel de

projets du Fonds culturel rural. La date butoir pour le dépôt des demandes a été fixée au **vendredi 24 mars 2017**. En 2017, le fonds dispose d'une enveloppe de 14 000 \$.

Le fonds permettra de soutenir les projets et les initiatives culturelles diversifiées qui se déroulent sur le territoire des 18 municipalités rurales de la MRC des Appalaches. Le fonds soutient des projets collectifs et ponctuels. L'aide financière sera accordée sous forme de subvention, pour un maximum de 2 000 \$. Les projets seront évalués par un comité d'analyse selon un processus sélectif qui tient compte notamment des retombées de l'initiative, de la cohérence avec la politique culturelle de la MRC, de la participation et appui du milieu, de l'originalité et de la pertinence du projet.

Depuis 2012, le Fonds culturel rural de la MRC des Appalaches a soutenu la réalisation de 62 projets culturels et artistiques différents pour un montant total de 103 302 \$. Ces projets ont été réalisés aux quatre coins du territoire rural et ont touché différents publics et différents secteurs culturels : arts de la scène, arts visuels et médiatiques, lettres, patrimoine et histoire.



Gestion
Bois Le Duc

boisduc2@videotron.ca

**Terrains à vendre
& services divers**

Martin 418 331-0639
Paul 438 402-3660
Olyette 581 333-0079

1487 Route 269, Adstock (QC) G9N 1R6



Desjardins
Caisse de la Région
de Thetford

La direction de la Caisse est heureuse de vous inviter à la septième assemblée générale annuelle qui aura lieu le lundi 18 avril 2017, à 19 h, à la salle Dussault de la Polyvalente de Thetford.

Tirages de prix de présence.

Bienvenue à tous les membres.



Ah comme la neige a neigé. Ma municipalité est un jardin enseveli de neige. Ah comme la neige a neigé. Vivement la venue du printemps! Après un mois de février riche en activités de toutes sortes, je tiens à remercier tous les comités qui ont organisé des activités pour faire bouger notre communauté. Ceux ou celles qui pensent qu'il ne se passe pas grand-chose à Adstock ont besoin de me dire qu'est-ce que ça prendrait de plus. Encore bravo pour ce dynamisme.

Parlant de nouvelles positives, nous avons commencé à recevoir quelques données préliminaires suite au recensement de l'an dernier de Statistique Canada. Notre Municipalité se classe numéro 1 dans la MRC des Appalaches dans la **croissance de sa population**. On parle d'une augmentation de 6,2%, soit 3% de plus que la moyenne provinciale. En 15 ans, nous sommes donc passé de 2368 à 2806 habitants. Dans le cadre du plan stratégique, nous désirons atteindre 3000 habitants au cours de la prochaine décennie, c'est un pas dans la bonne direction. Nous pouvons croire que les différentes mesures de nos plans d'action en matière de voirie, de politique familiale, d'infrastructures municipales et d'offres de loisirs nous aideront à atteindre notre cible et amélioreront la qualité des services offerts aux citoyens.

Dans cette optique, nous lançons au cours des prochains mois une **grande tournée des organismes et associations** afin de valider la satisfaction et l'efficacité des actions posées par le conseil municipal. Une communication et un sondage ont été acheminés à cet effet. Si vous ne l'avez pas reçu à titre de président ou de coordonnateur de votre organisme/association, veuillez contacter madame Isabelle Nadeau au 418 422-2135, poste 21.

Au plan des ressources humaines, vous avez remarqué sans doute que le conseil a procédé à l'**embauche de monsieur Jérôme Grondin** à titre de directeur du service d'urbanisme et des communications. Après un appel de candidatures et un processus rigoureux, c'est ce dernier qui fut sélectionné. Après avoir été chargé de projet dans l'élaboration de la politique familiale pendant près de deux ans, Jérôme est bien sensible aux réalités de notre territoire. Détenteur d'une maîtrise en aménagement du territoire, il verra à planifier les opérations du Service d'urbanisme et de l'environnement avec les personnes déjà en place. Il coordonnera aussi tout l'aspect des communications de la Municipalité et de l'information diffusée auprès de notre population. De plus, la greffe, qui était sous la gouverne de notre directeur général, fera partie de ses responsabilités. Ainsi, Jérôme pourra bénéficier de l'expérience et de l'expertise de monsieur Turgeon dont la retraite arrive à grands pas. D'ailleurs, l'**affichage du poste de directeur général et secrétaire-trésorier** est actuellement en cours. Une firme indépendante a été mandatée pour mener à bien le processus de sélection. Nous espérons une nomination en avril.

Il faut se rappeler que l'annonce du directeur du service d'urbanisme et des communications avait été faite en novembre dernier. Sa création, rendue nécessaire à cause du développement toujours croissant de notre municipalité, se fait sans affecter le budget de la Municipalité.

Enfin, voici un suivi des différents dossiers depuis le mois précédent :

- Poursuite des démarches pour la mise aux normes du réseau d'aqueduc du lac Jolicoeur, rencontres réalisées

avec les riverains concernés

- Terminaison des travaux dans le parc industriel et dépôt des devis de la tour de télécommunication
- Rencontres avec la ville de Thetford pour l'entente des loisirs et d'autres partenaires en lien avec le hockey pour maximiser l'utilisation de notre aréna
- Dépôt au conseil de la planification des travaux en matière de voirie
- Analyse pour confier des contrats aux jeunes d'Adstock des différents secteurs pour l'entretien des pelouses des terrains de la Municipalité
- Lancement de la grande tournée afin de consulter nos organismes et associations
- Dépôt des mesures de l'année 1 de la politique «famille et aînée»
- Réalisation de différents projets en lien avec le fonds de développement des territoires et le fonds culturel de la MRC (enseigne municipale et panneaux historiques)
- Étude pour partager les ressources en sécurité incendie avec East Broughton/Sacré-Cœur-de-Jésus et Ste-Clotilde

Nous avons confirmé l'**engagement financier de la Municipalité envers les organismes et associations** qui avaient fait des demandes lors de la confection du budget. Nous continuerons de suivre de près le dossier du **gaz naturel**. Nous avons tenu d'ailleurs une rencontre à ce sujet avec notre député fédéral, monsieur Luc Berthold, et la communauté d'affaires d'Adstock. Enfin, nous entendons appuyer la **Coopérative de Saint-Méthode** dans ses démarches dans le cadre du projet de la future quincaillerie. Et nous poursuivons, avec la MRC des Appalaches, l'analyse de faisabilité pour le déploiement de la **fibres optique** dans la région.

Je ne le répéterai jamais assez, c'est ensemble que nous réussissons à aller plus loin et c'est en se parlant plus souvent que nous apprenons à mieux nous comprendre et nous entraider!

AVIS AUX AGRICULTEURS

PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES AGRICOLES (PCTFA)

Le 3 février dernier, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Laurent Lessard, a annoncé que le gouvernement du Québec mettrait un terme à la réforme du PCTFA annoncée le 17 mars 2016 devant s'appliquer au 1^{er} janvier 2017.

Au mois de décembre 2016, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) avait acheminé aux municipalités des fichiers d'indication de paiement comportant le nouveau taux de crédit applicable (78 %). Le MAPAQ ne fournira aucun nouveau fichier d'indication de paiement et, dans tous les cas, il procédera aux ajustements directement auprès des propriétaires fonciers. Aussi, les municipalités qui avaient déjà fait parvenir aux contribuables leur compte de taxes n'ont aucune action à effectuer.

En outre, pour tous les comptes de taxes complémentaires ou supplémentaires émis en 2017 à l'égard des années 2014, 2015 et 2016, le taux de 78 % devra aussi être appliqué.

Conformément à la pratique des dernières années, le MAPAQ remboursera les municipalités au cours du mois d'avril 2017.

Toute demande d'information peut être adressée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en composant sans frais le 1 866 822-2140 (option 1) ou en écrivant à info.taxes@mapaq.gouv.qc.ca.

FACEBOOK : LOISIRS – MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

**VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ.
 N'HÉSITEZ PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.**

CAMP DE JOUR SEMAINE DE RELÂCHE

Un camp de jour aura lieu pendant la semaine de relâche scolaire du 6 au 10 mars 2017 au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher. Il s'agit de 5 jours d'activités, dont une sortie qui vous attend. Les enfants auront également accès au gymnase et à la glace de l'aréna. Nous aimerions intégrer un camp de hockey pendant cette semaine de relâche également. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec le service de loisirs. Surveillez la sortie de la programmation complète sur le Facebook des loisirs.

Tarifs :	Service de garde :
1 ^{er} enfant : 60 \$	AM : 7h30 à 9h00 PM 16h00 à 17h30
2 ^e enfant : 50 \$	Pour la semaine : 25 \$
3 ^e enfant : 40 \$	À la journée 5 \$
À la journée : 15 \$	

Information et inscription :

Justin Lessard Nadeau : 418 422-2135 [option 6]
 Ou j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca

DISCO SUR GLACE

Une disco sur glace aura lieu le samedi 8 avril prochain à la patinoire du Complexe Sportif Mariette et Joseph Faucher à partir de 13h00. Cette activité sera la dernière journée d'ouverture de la patinoire pour la saison 2016-2017. Un après-midi de patinage familial aura lieu entre 13h00 et 16h00. Une soirée plus festive musicale aura lieu à partir de 18h00. Plus de détails seront disponibles sur la page Facebook des loisirs.

DÉFI SANTÉ

La municipalité d'Adstock est maintenant inscrite au Défi santé – volet municipalité. Depuis plus de 10 ans, le Défi Santé est une campagne de promotion des saines habitudes de vie qui invite les Québécois à manger mieux, bouger plus et améliorer leur équilibre de vie pendant au moins 6 semaines! On peut s'y inscrire seul, en famille ou en équipe à defiSante.ca.

Du 30 mars au 10 mai 2017, plusieurs activités seront offertes aux citoyens afin de favoriser les saines habitudes de vie. En vous inscrivant sur le site internet www.defisante.ca, vous aurez accès à plusieurs outils, vidéos, guides, concours, rabais en épicerie et plusieurs autres trucs pour vous aider dans la réussite de votre défi. Également, vous pourrez consulter toutes les activités proposées par la municipalité.



ACCOMPAGNEMENT
 RENCONTRES ET RÉUNIONS D'AFFAIRES

SERVICE
 ÉCONOMIQUE ET
 BILINGUE

TOURISME RÉGION DE THETFORD vous offre également le soutien de ses employés qualifiés. Vous pouvez également consulter nos services en ligne.



Vous recherchez un partenaire commercial? Vous voulez développer vos affaires? Une communauté d'affaires de Thetford peut vous offrir les services et le soutien nécessaires pour réussir vos projets.

Les petites entreprises locales offrent des offres et des services uniques qui peuvent vous aider à développer votre entreprise.

Recherchez un partenaire commercial? Vous voulez développer vos affaires? Une communauté d'affaires de Thetford peut vous offrir les services et le soutien nécessaires pour réussir vos projets.



CONTACT : 418-422-2363 TÉLÉPHONE : 418-422-2141 www.info@affaires-jur.thetford.com

VOUS ÊTES UN NOUVEL ARRIVANT ET VOUS SOUHAITEZ VOUS CONSTRUIRE?

La Municipalité d'Adstock a inventorié une liste de terrains vacants constructibles qui est disponible sur son site web. Une mesure incitative à l'achat local offre un remboursement de 20% des dépenses pour un maximum de 25 000 \$ réalisé sur le territoire pour une construction neuve. Un partenariat d'affaires avec la Caisse Desjardins de la région de Thetford permet de bonifier de 15% le crédit offert selon certaines conditions. Le programme est administré par la Société de développement socio-économique d'Adstock.

VOUS ÊTES UN NOUVEL ARRIVANT OU DE NOUVEAUX PARENTS?

La Municipalité offre aux nouveaux arrivants une pochette d'accueil où l'on retrouve des rabais de plus de 100 \$ ainsi qu'une foule de renseignements utiles. La municipalité remet à chaque naissance un arbre et un arbre généalogique qui symbolisent la venue du nouveau citoyen. Procurez-vous la carte loisirs de la municipalité pour profiter de rabais sur les activités. D'autres mesures sont en préparation en lien avec la Politique familiale. Informez-vous à la municipalité (info@municipaliteadstock.qc.ca)



Un milieu rural, trois villages et six lacs pittoresques
 Un pôle récréotouristique et des activités plein air
 Une zone agricole et forestière prospère
 Un parc industriel et des services attrayants



BIBLIOTHÈQUE DE L'AVENIR

SAVIEZ-VOUS qu'il n'en coûte rien pour être membre de la bibliothèque de l'Avenir à Adstock? En effet, que vous soyez de St-Méthode, de Sacré-Cœur-de-Marie, de St-Daniel ou du secteur des lacs, toutes les personnes qui résident sur le territoire d'Adstock peuvent venir à la bibliothèque, s'inscrire et se choisir un bon livre...

Mercredi soir : 19h00 à 20h00
Jeudi après-midi : 14h00 à 15h00
Téléphone : 418 422-5569
Courriel : biblidelavenir13@gmail.com

SAVING PARADISE Tome 1-En proie au rêve (série) Lise Syven

Née en 1978, Lise est passionnée par le côté obscur de la force, les super-héros, les dragons, les vaisseaux spatiaux et les monstres. Par-dessus tout, elle aime écrire.

Faustine Mésanger donne priorité aux études. Mais le destin bascule le jour où le laboratoire de la Fondation du Griffon explose. Elle et son père, qui travaille sur une découverte médicale majeure, sont menacés de mort. Qui cherche à éliminer les membres de la Fondation ?

LA JEUNE FILLE SOUS L'OLIVIER (roman) Leah Fleming

Leah Fleming est Anglaise. Mariée et mère de quatre enfants, elle partage sa vie entre l'Angleterre et la Crète. Après avoir exercé de nombreux métiers, elle se consacre exclusivement à l'écriture.

1938. Penny est une jeune Anglaise de bonne famille, mais sa fougue l'amène à Athènes avec sa sœur. Elle fait la connaissance de Bruce, jeune archéologue avec qui elle partage la passion des vieilles pierres. Mais la guerre changera son destin. Elle devient infirmière pour la Croix Rouge

et le hasard met sur sa route un haut gradé allemand. Soixante ans plus tard, il est temps de livrer les derniers secrets de ces jours passés sous l'olivier.

LA FILLE DANS LE BROUILLARD (suspense) Donato Carrisi

Né en 1973, Donato est l'auteur du best-seller Le Chuchoteur, traduit dans vingt pays et couronné de quatre prix, il est l'auteur italien de thrillers le plus lu dans le monde.

Anna Lou est une jeune fille exemplaire alors pourquoi aurait-elle fugué la veille de Noël ? Ou serait-ce un kidnapping ? Mais qui lui voudrait du mal dans son paisible village des Alpes ? Le commandant Vogel piétine, aucune piste, aucun indice alors que le public réclame un coupable.

LE GRAND PIC

Claude-André Morin, CORA

Le Grand pic habite uniquement l'Amérique du Nord, généralement dans des forêts matures, préférentiellement mixtes, ouvertes et avec de grands arbres. Il ne migre pas, si ce n'est pour se déplacer un peu plus au sud durant l'hiver.

Le Grand pic, comme son nom l'indique, est notre plus grand pic. Un peu plus petit que la Corneille (45 cm), il mesure 42 cm, pèse environ 300 gr et son envergure varie entre 65 et 75 cm.

Il est facilement reconnaissable d'abord par son tambourinage puissant et par sa taille. Son magnifique plumage confirme l'impression de force dégagée par son entrée en scène. Son dos et ses ailes sont presque entièrement noirs. Une haute crête rouge vif le couronne et rejoint un bec noir-argenté, long, pointu et puissant. Une bande noire et un trait blanc entourent son œil jaune. Moustache rouge et menton blanc s'harmonisent avec les couleurs de la tête. Et pour compléter sa parure spectaculaire, une forte ligne blanche descend sur les côtés du cou jusqu'au ventre. Enfin, au vol, on peut voir de larges bandes blanches sous ses ailes. La femelle est plus petite et n'a pas de moustache rouge. Une bande noire sépare son bec de sa crête rouge et délicate.

Le Grand pic est monogame. Mâle et femelle vivent un peu en retrait l'hiver, mais se retrouvent au printemps pour creuser, à l'abri du soleil, une grande cavité dans un gros arbre. La cavité est recouverte de copeau de bois. Le mâle enlève l'écorce autour de l'entrée pour y faire couler de la sève comme moyen de protection contre les prédateurs. Les parents peuvent aussi creuser jusqu'à 15 trous dans le même arbre comme autant de sorties de secours.

Fin avril, la femelle y dépose entre trois à cinq œufs que les deux parents couvent à tour de rôle, le père la nuit et la mère le jour. L'incubation dure trois semaines. Un mois plus tard, les petits sont prêts à quitter le nid, mais resteront avec les parents trois autres mois pour compléter leur apprentissage.

Le Grand pic est principalement insectivore. Il trouve insectes, fourmis et autres larves en forant de larges trous dans les arbres morts ou les souches. Pendant le mois suivant la couvaison, les fruits constitueront un apport supplémentaire de 30% de leur nourriture. Le Grand Pic fréquente aussi les mangeoires pour la graisse et les fruits qu'on peut y trouver.

Ce superbe oiseau a déjà fait l'objet d'un timbre canadien. Il est aussi l'emblème aviaire de la SÉPAQ.



PHOTO: C.A. MORIN

ORNITHOLOGIE

LES PESTICIDES, C'EST DANGEREUX POUR NOTRE SANTÉ ?

Martine Poulin, présidente CCE

Depuis quelques années, on entend de plus en plus parler des effets des pesticides dans l'environnement, que ce soit sur les abeilles ou sur la santé des agriculteurs qui l'utilisent. Mais, qu'en est-il réellement ? En effet, le terme pesticide désigne « toutes substances et produits chimiques utilisés pour tuer les végétaux et les animaux indésirables ». (Équiterre, 2017) Les pesticides sont utilisés de façon très diversifiée dépendamment du but recherché. On les retrouve en agriculture par l'application aux champs, dans les parcs, trottoirs, jardins et voies ferrées pour le désherbage et même pour le traitement des jardins privés. Ainsi, dépendamment du but recherché, on peut utiliser plusieurs types de pesticides, tels que les insecticides, herbicides, fongicides, rodenticides, molluscicides et les arboricides.

Donc, comme on peut le constater, les pesticides ont une utilité très diversifiée et ont comme but premier de protéger les végétaux en éliminant les organismes indésirables. Toutefois, leur utilisation est de plus en plus critiquée suite aux effets indirects sur l'environnement causant des préjudices aux espèces végétales et animales qui ne sont pas nécessairement visées par l'application. Un exemple bien connu est la baisse de longévité et de la capacité de navigation des insectes pollinisateurs. Les résidus des pesticides peuvent aussi s'accumuler le long de

la chaîne alimentaire et nuire aux espèces vivantes (poissons, oiseaux). Transportés par les eaux de pluie, les résidus de pesticides contaminent aussi les espèces aquatiques et les sources d'eau potable.

Et certainement, il ne faut pas négliger que ces résidus sont potentiellement dangereux pour la santé humaine. Un nombre grandissant d'études établit des liens de plus en plus probants entre l'exposition des pesticides et certaines maladies humaines, justifiant l'importance d'établir une approche préventive pour réduire cette exposition. Les agriculteurs sont les premiers concernés par leur exposition quasi directe, augmentant les risques de développer certaines maladies telles que le cancer de la prostate, les cancers hématopoïétiques, la maladie de Parkinson et les leucémies. De plus, fait non négligeable selon la Société canadienne du cancer, il y a de plus en plus de cas de leucémie chez les enfants dont les mères ont vécu, pendant leur grossesse, à proximité d'une exploitation agricole. On observe malheureusement une augmentation des ventes de certains herbicides en milieu urbain et la présence régulière de pesticides dans les eaux de nos rivières en milieu agricole. Le ministère tente actuellement d'encadrer cette application de par sa stratégie québécoise sur les pesticides en augmentant les restrictions quant à l'utilisation des pesticides sur les végétaux en milieu urbain,

en resserrant l'encadrement des pesticides les plus à risque utilisés à des fins agricoles et cela afin de protéger la santé de la population, les pollinisateurs et l'environnement. Certaines municipalités, telles que Coleraine, Sherbrooke, Rimouski, et bien d'autres au Québec ont été proactives en matière de réglementation en encadrant l'utilisation et l'application de pesticides sur tout leur territoire (excluant certaines zones, comme le milieu agricole). Il est important de se rappeler que selon la Stratégie québécoise des pesticides : « Les municipalités peuvent réglementer l'usage des pesticides sur leur territoire. » (Radio-Canada, 2016). Dans cet esprit, la municipalité d'Adstock régit elle aussi l'utilisation de pesticides, et ce dans les zones de villégiature.

Enfin, outre la réglementation, tout un chacun, peu importe son usage, peut tenter de réduire autant que possible son utilisation de pesticides pour ainsi amenuiser ses effets indirects, et cela pour la santé de tous. Un bon moyen de réduire rapidement son contact avec ceux-ci est bien certainement de manger des aliments biologiques!

RÉFÉRENCES :

MDELCC 2017 Stratégie québécoise sur les pesticides (<http://www.mdelcc.gouv.qc.ca/pesticides/strategie2015-2018/index.htm>).
Équiterre 2017 Les pesticides, qu'est-ce que c'est? (<http://www.equiterre.org/solution/les-pesticides-quest-ce-que-cest>).
ICI Radio-Canada 2016 Entrée en vigueur de la réglementation sur les pesticides à Sherbrooke (<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/776687/reglementation-pesticides-sherbrooke>).

POURQUOI MANGER BIO?

Jessie Jacques

Plusieurs personnes se questionnent sur la pertinence d'acheter des aliments biologiques. Certains consommateurs se demandent même si les aliments qu'ils achètent sont vraiment biologiques, d'autres croient que ces aliments sont plus chers et que finalement il n'y a pas vraiment de différence entre les aliments produits en agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique. Toutefois, voici cinq raisons qui, je l'espère bien, vous convaincront des bienfaits de manger bio, oui pour soi et sa santé, mais aussi pour contribuer au maintien d'une planète en santé pour les générations futures.

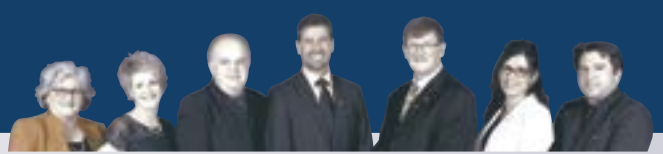
JE MANGE BIO...

1. Pour la fraîcheur et la qualité des fruits et légumes biologiques et locaux cultivés sans engrais ni pesticides chimiques. L'accès à une viande ferme et savoureuse. Goûter le bio, c'est goûter au terroir, à la diversité et surtout à une valeur nutritive élevée lorsque les aliments sont consommés frais!
2. Parce que c'est un choix santé que de consommer des aliments produits sans pesticides. Donc, diminution de l'exposition chez les enfants, mais aussi chez les travailleurs et ménages agricoles. Des études démontrent un lien entre des risques de cancer accrus et l'exposition aux pesticides et herbicides. Donc, moins il y en a dans l'environnement, mieux c'est pour nous tous.
3. Pour soutenir l'économie locale par l'achat d'aliments cultivés chez nous par des gens d'ici. Acheter bio est de plus en plus accessible pour tous, le nombre de fermes au Québec ne cesse d'augmenter avec les années, autant les fermes, transformateurs, distributeurs et détaillants offrent du biologique. Dans notre région, l'on peut consommer des produits biologiques grâce aux marchés courts tels que le marché public et les fermiers de famille, et même en tout temps à l'épicerie. Et certainement en cultivant son propre potager sans pesticides ni engrais de synthèse! Une possibilité de plus en plus accessible afin de changer le monde, un repas à la fois !
4. Pour des impacts sociaux positifs en encourageant le développement d'une agriculture durable respectant des principes écologiques, éthiques et équitables. Permettant de réduire de 45% la consommation d'énergie fossile sur la ferme par rapport à l'agriculture conventionnelle. L'agriculture biologique permet de lutter à sa façon contre les changements climatiques.
5. Parce que c'est un choix environnemental de prioriser une agriculture qui respecte la santé et la vitalité des sols cultivés. Mangez bio c'est aussi contribuer à la sauvegarde d'un environnement plus sain en préservant la fertilité des sols, la biodiversité qu'il abrite, c'est aussi limiter l'érosion des sols, la pollution des nappes phréatiques par les engrais chimiques, la diminution des insectes pollinisateurs par les pesticides, etc.

MANGER BIOLOGIQUE ET LOCAL PERMET DE RÉPONDRE À UN OBJECTIF GLOBAL DE DÉVELOPPER UN NOUVEAU MODÈLE AGROALIMENTAIRE PLUS DURABLE, VIABLE ET ÉQUITABLE !

Références : Équiterre 2017 Pourquoi manger bio ? (<http://www.equiterre.org/solution/pourquoi-manger-bio>).

CAPSULE SANTÉ



RAPPEL À TOUS LES PROPRIÉTAIRES RESPONSABILITÉ QUANT AU RESPECT DE LA RÈGLE- MENTATION RELATIVE AU CONTRÔLE DE L'ABATTAGE D'ARBRES EN FORÊT PRIVÉE

JEAN-ROCK TURGEON, DIRECTEUR-GÉNÉRAL

La municipalité tient à rappeler à tous les propriétaires qui ont l'intention de réaliser du déboisement sur leur propriété qu'il est de leur responsabilité de respecter la réglementation relative au contrôle de l'abattage d'arbres en forêt privée dont les dispositions sont prévues au Règlement 141 adopté par la MRC des Appalaches.

Ce règlement, qui s'applique sur notre territoire, vise principalement à :

- favoriser un aménagement durable de la ressource forestière;
- permettre l'exploitation des ressources forestières tout en tenant compte de certaines préoccupations reliées à la conservation des ressources;
- définir et gérer la notion de coupe forestière;
- favoriser la production forestière;
- reconnaître le droit de produire du propriétaire forestier;
- régir la conversion d'un usage forestier vers un usage non forestier et son contraire.

En s'assurant de bonnes pratiques forestières, les élus municipaux reconnaissent le rôle structurant de la forêt en tant que composante majeure dans le maintien de l'équilibre écologique, social et économique sur notre territoire.

Il est important de rappeler la responsabilité du propriétaire foncier de respecter les dispositions relatives au contrôle de l'abattage d'arbres en forêt privée contenues au règlement de la MRC, qu'il réalise lui-même les travaux d'abattage, qu'il en autorise l'exécution sur sa propriété ou encore qu'il en confie la réalisation à un tiers.

Certaines interventions sylvicoles nécessitent un certificat d'autorisation émis par la MRC des Appalaches. Il est donc fortement conseillé de vérifier auprès de la MRC si les travaux sylvicoles projetés nécessitent, ou non, un certificat d'autorisation.

Les sanctions en cas de non-respect des dispositions du règlement sur l'abattage d'arbres sont, entre autres, les suivantes en sus d'une amende minimale de 500\$:

1. dans le cas d'un abattage sur une superficie inférieure à un hectare, un montant minimal de 100 \$ et maximal de 200 \$ par arbre abattu illégalement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$;
2. dans le cas d'un abattage sur une superficie d'un hectare ou plus, un montant minimal de 5 000 \$ et maximal de 15 000 \$ par hectare complet déboisé auquel s'ajoute, pour chaque fraction d'hectare déboisée, un montant déterminé conformément au paragraphe 1.

Vous pouvez consulter le Règlement 141 relatif au contrôle de l'abattage d'arbres en forêt privée de la MRC des Appalaches sur le site Web de la MRC à l'adresse suivante : www.mrcdesappalaches.ca, sous l'onglet « Service » et dans la section « Aménagement forestier ». Vous pouvez également obtenir une copie du Règlement 141 au bureau de la MRC, Édifice Appalaches, 2^e étage, 233, boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines.

LE CONSEIL EN BREF (janvier-février 2017)

- Préavis de départ de Jean-Rock Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier au 30 avril 2017 et résolution de confier un mandat d'honoraires professionnels (maximum de 5 000 \$) à une firme spécialisée ou à un consultant pour le processus d'embauche d'un remplaçant.
- Participation financière de 35 000 \$ à la Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock et entérinement du protocole signé le 4 janvier 2017 avec la Caisse Desjardins de la région de Thetford et la Municipalité d'Adstock en vue de consolider leurs activités hivernales.
- Mandat d'honoraires professionnels à SNC-Lavalin (121 758 \$) pour la conception des plans et devis, la gestion de l'appel d'offres aux entrepreneurs et la surveillance des travaux liés à l'alimentation et au remplacement des conduites d'aqueduc du réseau du lac Jolicoeur.
- Mandat de confier à la compagnie Financière Manuvie le contrat d'assurance collective pour 2017.
- Office municipal d'habitation d'Adstock : adoption des prévisions budgétaires et dépôt de 3000 \$ à titre de contribution 2017, le reste étant versé au dépôt des états financiers vérifiés.
- Autorisation donnée à la garderie Au Petit Manoir d'utiliser gratuitement le gymnase du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher pour la tenue d'exercice physique avec les enfants.
- Adoption de la liste des cotisations versées à des associations (5966 \$), des aides financières (107 000 \$) et subventions aux organismes (10 535 \$) après dépôt de leurs états financiers.
- Remise de 100 \$ au Club Chasse et Pêche Saint-Méthode – Saint-Daniel à titre de remboursement des coûts de location de la salle Desjardins du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher défrayés pour la tenue de leur souper annuel du 3 décembre 2016.
- **Subventions**
 - Au Comité de promotion industrielle d'Adstock de percevoir et de conserver les revenus provenant de la location de la pharmacie et d'inscrire, aux livres comptables de la municipalité pour l'année 2017, un revenu et une dépense de 8 623.13 \$.
 - À la duchesse Jacinthe Bergeron (825 \$) pour des activités de promotion dans le cadre du Carnaval d'hiver de Thetford.
- Contrat de location de pelles mécaniques : signature du contrat avec Excavation Rodrigue & Fils.
- Autorisation donnée au comité organisateur du Défi 4-Vents pour la tenue de l'événement le 3 juin 2017 sur le territoire municipal et pour l'utilisation des voies publiques.
- Un avis de motion est donné pour l'adoption d'un règlement d'emprunt relatif à des travaux de mise à niveau de l'aréna et l'installation d'un ascenseur.
- Adoption du règlement d'emprunt no 201-16 pour la construction d'une conduite d'amenée et le remplacement du réseau de distribution d'eau potable pour les usagers du lac Jolicoeur. Conformément aux dispositions de la loi, les personnes habiles à voter sur le règlement auront accès à un registre référendaire de 9h00 à 19h00, le mercredi, 1^{er} mars 2017 au bureau de la municipalité d'Adstock.
- La liste des personnes endettées envers la municipalité (204 813.15 \$) a été déposée. Le directeur général a été autorisé à assurer le suivi de ce dossier et à procéder à la vente pour taxes de certaines propriétés si nécessaire.
- Le comité de suivi de la Politique des familles et des aînés a été formé : mesdames Mireille Lessard, Chloé Nadeau, Milène Rhéaume, Marie-Claude Larose, Marielle Lessard, Lorraine Bolduc, Marjolaine Jacques, Lise Lachance Stéphanie B.-Gaulin; Louise Nadeau (SDE) et Carole Roy (CISSS), messieurs Jean-Guy Marois, Justin Lessard Nadeau et Jérôme Grondin.
- Le Comité famille et aînés aura comme mandat d'assurer le suivi et la concrétisation des actions mises de l'avant dans le plan d'action, d'informer les citoyens en diffusant un bilan annuel des réalisations liées au plan d'action, de travailler en concertation et en coopération avec les partenaires et les organismes locaux afin de faciliter la réalisation des mesures.
- Mandat à Nadeau Photo Solution pour la fourniture de douze panoramas de lieux de la municipalité (1 868 \$).
- Appuis, dans le cadre du programme « Fonds de développement des territoires » de la MRC des Appalaches
 - 16 000 \$ pour le projet d'achat et d'installation de modules de jeux et d'une station de mise en forme au terrain communautaire du Grand lac Saint-François. (Engagement municipal : 3000 \$).
 - 7500 \$ pour l'évaluation du projet de reconstruction de la quincaillerie coopérative de consommateurs de Saint-Méthode-de-Frontenac. 5 000 \$ pour l'organisation du Défi 4 Vents.
 - 4200 \$ pour Jardins communautaires et collectifs.



- 7000 \$ pour Sentier pédestre secteur Saint-Méthode. 5000 \$ pour Plan de paysage d'Adstock.
- Le conseil municipal confie, pour une période de trois ans, la gestion de la salle du Centre intergénérationnel à la Société de développement Sacré-Cœur-de-Marie et accepte de contribuer au projet et à l'achat d'équipements visuels en vue de réaliser le projet d'insonorisation de la salle (15 000 \$).
- Octroi du contrat de collecte, de transport et de disposition des boues des installations septiques au site d'enfouissement à la firme Sani-Thetford 2000 : 1^{er} mars 2017-28 février 2020. Coût unitaire pour chacune des catégories : 1- 65\$ / 2-80\$ / 3-75\$.
- Suite à l'analyse des propositions reçues, les recommandations du comité consultatif en environnement ont été acceptées :
 - Association du lac-à-la-Truite 26 000 \$
 - Associations des riverains du Grand lac Saint-François 3 000 \$
 - A.P.E.L.-du-Huit 4 942 \$
 - Associations des riverains du lac Bolduc 20 919 \$
- Achat d'un terrain de Gestion Bois Le Duc S.E.N.C. lot rénové 6 002 167 au cadastre du Québec (30000 \$). Contrat confié à Me Martin Hamel.
- Octroi du contrat pour la fourniture, la livraison, le profilage et la pose de béton bitumineux, pour l'année 2017, à la firme Sintra – région Estrie (1 028 642.01 \$).
- Octroi des contrats de fourniture pour la pierre et le gravier concassé pour l'année 2017, selon les secteurs, à Sintra – région de l'Estrie, Excavation Maggy, Groupe Nadeau et Couillard Construction.
- Octroi du contrat pour la réalisation de travaux d'infrastructures sur la route du lac Saint-François et le chemin Sacré-Cœur Est à Les Constructions de l'Amiante au montant de 456 860 \$.
- Autorisation des divers travaux d'infrastructures financés conjointement par le programme Réhabilitation du réseau routier local du MTMDET et la municipalité.
 - Route du lac Saint-François et chemin Sacré-Cœur Est 746 952 \$
 - Route du lac-du-Huit 367 063 \$
 - Chemin de la Grande-Ligne 202 245 \$
 - Route du Domaine 221 010 \$
 - Rang des Campagnards 328 757 \$
 - Chemin Sacré-Cœur Ouest 351 629 \$
 - Chemin Sacré-Cœur Est 172 256 \$
- Autorisation des divers travaux d'infrastructures financés par la municipalité.
 - 10^e rang 45 402 \$
 - 14^e rang 189 595 \$
 - Chemin J.-E.-Fortin 392 070 \$
- Mandat à «SNC-Lavalin» de fournir l'assistance technique nécessaire en vue de prolonger, sur environ 340 mètres, les services municipaux sur la rue Martin et sur environ 220 mètres, ceux de la rue Réjean (40 500 \$).
- Le comité de négociation de la convention collective des employés a été nommé et son mandat a été précisé. Il sera composé du maire, du directeur général, de la conseillère Martine Poulin ainsi que du conseiller Pierre Quirion.

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER



LA FONCTION

Occupant un poste régulier à temps complet et relevant du conseil municipal, le directeur général et secrétaire-trésorier est le fonctionnaire principal et premier responsable administratif et opérationnel de l'ensemble des services, des programmes et des activités de la municipalité. À cet effet, il planifie, organise, dirige, supervise et contrôle les activités sous sa gestion. Il veille à la réalisation de la mission, dans le respect des valeurs municipales, avec l'objectif d'offrir à la population des services de qualité au moindre coût.

Le directeur général et secrétaire-trésorier exerce un rôle de conseiller et de soutien auprès des élus municipaux et agit comme premier responsable de la mise en œuvre des orientations du conseil. Il s'acquitte de ses responsabilités de façon éthique et transparente, dans le respect d'un encadrement légal et réglementaire.

Il comprend la réalité d'une municipalité constituée de plusieurs secteurs avec des réalités différentes et y adapte sa gestion. Il adhère aux valeurs de la municipalité (respect, équité, développement durable, intégrité). Il démontre une forte capacité décisionnelle et de délégation. Il a d'excellentes capacités relationnelles et de communication étant en contact avec plu-

sieurs associations et organismes. Il assure avec diligence le suivi des nombreux dossiers et est à l'affût pour la recherche de subventions pour maximiser les investissements et les projets dans la municipalité.

Il s'assure de la gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières et sait mobiliser l'ensemble du personnel vers la recherche continue de l'excellence dans la prestation de services aux citoyens de même que dans la performance de l'organisation.

Le suivi de la préparation de l'exercice budgétaire annuel ainsi que le contrôle des dépenses municipales demeurent sous sa responsabilité.

LES EXIGENCES

Formation et expérience requises :

- Posséder une formation universitaire de premier cycle en administration ou dans une discipline appropriée au poste;
- Expérience de huit (8) ans dans un poste de gestion dont idéalement cinq (5) ans dans une municipalité de taille comparable;
- Solide expertise en gestion budgétaire;
- Expérience significative en gestion du personnel dans un environnement syndiqué;
- Toute autre combinaison de formation et d'expérience pertinentes et équivalentes seront considérées.

Habilités :

- Comprend et maîtrise les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale;
- Capacité à développer et à entretenir des relations harmonieuses avec les élus, les cadres, les employés, les citoyens et les différents partenaires de la municipalité;
- Forte aptitude en gestion de personnel;
- Motivateur, fait preuve d'un leadership mobilisateur, courage managérial et compétences marquées pour inspirer, guider et mobiliser une équipe;
- Habile communicateur;
- Excellente capacité d'écoute, de négociation, de résolution de problèmes et de conflits;
- Aptitudes à susciter l'adhésion au changement;
- Rigueur et grande capacité d'organisation;
- Reconnu pour son implication au développement des affaires;
- Personnalité orientée vers les résultats;
- Sens politique et esprit d'analyse très développés;
- Capacité à gérer son stress;
- Grand sens de l'éthique et de la transparence;
- Démontre une habileté aux outils informatiques et ouverture aux nouvelles technologies;
- Excellente ouverture d'esprit, dynamique;
- Excellente maîtrise du français écrit et parlé;
- Maîtrise de l'anglais est considéré comme un atout.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL:

La municipalité d'Adstock offre une rémunération selon les qualifications et l'expérience et une gamme d'avantages sociaux concurrentiels.

LA RÉCEPTION DES CURRICULUM VITAE

Les personnes intéressées par ce défi sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leur lettre de motivation à occuper ce poste avant le 17 mars 2017 à l'adresse ci-dessous, en inscrivant le numéro de concours DGST-Adstock-17.

Raymond Chabot Grant Thornton

À l'attention de Jean-François Boudreault, associé

140, Grande-Allée Est, bureau 200

Québec, Québec, G1R 5P7

Boudreault.jean-francois@rcgt.com

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés. D'emblée, nous remercions tous les candidats de leur intérêt pour ce poste. Toute candidature sera traitée confidentiellement. Nous souscrivons au principe d'accès à l'égalité en emploi. L'utilisation du masculin dans ce document pour désigner des personnes a pour seul but d'alléger le texte.

AUX PERSONNES HABILÉS À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDATAIRE DU BASSIN DE TAXATION DU SECTEUR DESSERVI PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC DES USAGERS DU LAC JOLICOEUR, TEL QUE DÉCRIT EN ANNEXE.

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ,
par le soussigné, QUE:

- Lors de la séance ordinaire tenue le 6 février 2017, le Conseil a adopté le règlement no 201-16, intitulé « Règlement d'emprunt aux fins d'autoriser et de rembourser les dépenses engendrées par des travaux d'infrastructures, par la construction d'une conduite d'amenée et par le remplacement du réseau de distribution d'eau potable pour les usagers du lac Jolicoeur ». L'objet de ce règlement est d'autoriser ce Conseil à dépenser une somme n'excédant pas 4 136 939 \$, incluant les frais incidents, les taxes nettes, les imprévus, les frais d'émission et de financement pour acquitter le montant de la dépense et d'emprunter une somme n'excédant pas 2 404 779 \$.
- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du bassin de taxation du secteur desservi par le réseau d'aqueduc des usagers du lac Jolicoeur, tel que décrit en annexe, peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin. Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom, doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire ou permis probatoire, passeport canadien, certificat de statut d'indien, carte d'identité des Forces canadiennes.
- Ce registre sera accessible de 9h00 à 19h00, le mercredi, 1^{er} mars 2017, au bureau municipal situé au 35 rue Principale Ouest, Adstock.
- Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 22 signatures. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé le 1^{er} mars 2017, à 19h05, au bureau de la municipalité situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock.
- Le règlement peut être consulté aux heures normales d'ouverture du bureau, soit de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi, ledit bureau étant situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock. Le règlement peut être également consulté sur le site internet de la municipalité, dans la section appropriée, à l'adresse www.municipaliteadstock.qc.ca

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDATAIRE DU BASSIN DE TAXATION DU SECTEUR DESSERVI PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC DES USAGERS DU LAC JOLICOEUR, TEL QUE DÉCRIT EN ANNEXE :

CONDITION GÉNÉRALE À REMPLIR LE 6 FÉVRIER 2017

- Toute personne physique qui n'est pas frappée d'une incapacité de voter découlant d'une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplit les conditions suivantes :
- Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- Être soit :
 - domiciliée sur le territoire de la municipalité et depuis au moins six (6) mois au Québec;
 - depuis au moins douze (12) mois soit :

- propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise au sens de la Loi sur la fiscalité municipale, situé sur le territoire de la municipalité;
- copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

CONDITION SUPPLÉMENTAIRE CONCERNANT LES PROPRIÉTAIRES UNIQUES D'UN IMMEUBLE OU OCCUPANT UNIQUE D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE

- Avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription à la liste référendaire.

CONDITION SUPPLÉMENTAIRE CONCERNANT LES COPROPRIÉTAIRES INDIVIS D'UN IMMEUBLE ET LES COOCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE

- Avoir désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter, une personne devant être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité et lui donnant droit de signer le registre;

CONDITION CONCERNANT LES PERSONNES MORALES SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Avoir désigné au moyen d'une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne physique, majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle, ni déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

ANNEXE « B »

Réseau d'aqueduc secteur lac Jolicoeur

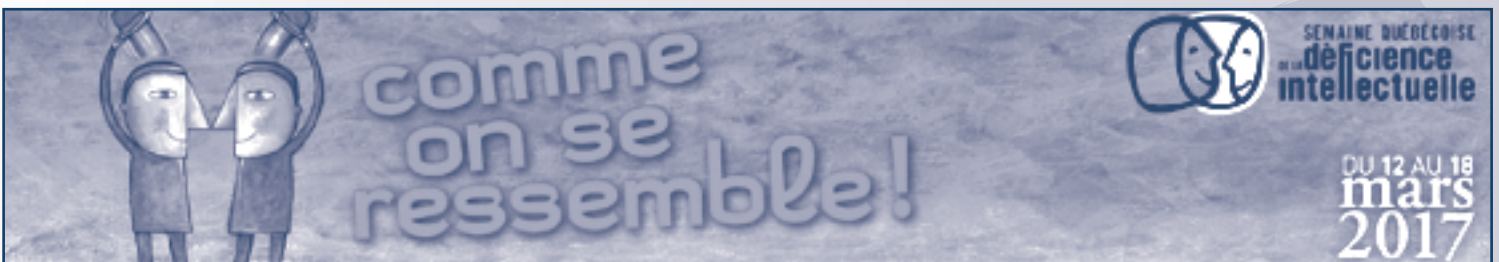
Bassin de taxation du règlement d'emprunt numéro 201-16

Liste des immeubles assujettis

RUE	ADRESSE D'IMMEUBLE
Rue Brochu	1,2,3,4
Rue Caron	1,2,3,5,6
Rue Jolicoeur	2,3,4,6,7,8,10,11,12,13,14,16,17,18,19,20,21,22,23,26,27,28,29,30,31,32,33,34,35,36,37,39,40,42,43,44,46,49,50,51,53,54,55,56,59,60,65,66,67,69,70,73,74,75,87,94,104,112
Rue Lachance	2,6,8,12,16,18,24,30,36,40,46,50,56,62
Rue Vachon	4,6,20,24,28,30,34,36,40,42,44,46,48,50,54,56,58,62,66,70,74,78,82,84,88,92,96,100,104,108

DONNÉ à ADSTOCK,
ce 10^e jour de FÉVRIER 2017.

Jean-Luc Turgeon



Dans le cadre de la Semaine Québécoise de la Déficience Intellectuelle, l'association Renaissance des Appalaches, vous propose le film "Gabrielle", qui vous sera présenté gratuitement au cinéma Pigalle de Thetford, le mercredi 15 mars dès 13h00.

Si vous faites une visite au CEGEP de Thetford le vendredi 17 mars de 9h30 à 14h30 à l'Agora, des membres de l'association Renaissance, des élèves de CDM (classe à développement maximal) de la polyvalente de Black Lake

et la collaboration du Centre d'éducation des adultes l'Escale, vous exposeront de très beaux articles à vendre que ces personnes ont fabriqués elles-mêmes.

UNE VISITE VOUS ÉTONNERA!

Bienvenue à tous pour ces deux activités, qui, nul doute, vous permettront de vous rapprocher des personnes vivant avec une déficience intellectuelle et de briser les préjugés.

ACTIVITÉ DES ŒUVRES COMMUNAUTAIRES

BUREAU DE DIRECTION

Dimanche le 12 février se tenait à la salle Bernardin-Hamann une activité organisée par les Œuvres communautaires de St-Méthode. 47 personnes ont participé à cette rencontre fraternelle et trois activités leur étaient offertes. Un copieux goûter, préparé généreusement par les responsables, a clôturé l'activité. Les participants furent très satisfaits de cette rencontre. La salle avait été décorée par Mme Claire Tardif et M. Paul-Emile Bisson. Plusieurs prix de présence furent tirés. La direction remercie les généreux commanditaires et tous ceux et celles qui ont contribué à cette belle réussite. À l'an prochain.



ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE RÉUSSIE

Le 11 février dernier, des bénévoles de la paroisse (secteur Sacré-Cœur-de-Marie) organisaient, pour toute la population d'Adstock, un souper de St-Valentin au profit de la communauté. Rien de moins qu'un souper cinq services. Le tout s'est terminé par une soirée dansante... Nous avons eu l'agréable visite de notre député fédéral, M. Luc Berthold. Merci aux nombreux bénévoles pour cette excellente soirée.

Tous ensemble on va plus loin!



RANDONNÉE EN RAQUETTES À SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE

Dans le cadre de son programme : Prenez l'air avec le réseau VACTIVE, l'Association de l'action volontaire Appalaches a organisé une activité raquette sous le thème : « Prends tes raquettes, on s'en va faire un tour » : à Sacré-Cœur-de-Marie. L'activité a eu lieu le 15 février 2017 en après-midi.

Vingt et une (21) personnes sont venues profiter des plaisirs de l'hiver. Le temps était splendide et la vue à couper le souffle. Par la suite, les participants ont reçu une collation, des boissons chaudes et ont assisté à deux présentations : une offerte par Geneviève Cyr, intervenante du Conseil des aînés et Jézabel Amesse, kinésiologue du CISSRT pour la promotion des saines habitudes de vie.





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : : 1-2-8-9-15-16-22-23-29-30

Mercredi de 19h00 à 20h00 – Jeudi de 14h00 à 15h00

PROCHAINE ÉDITION

15 MARS 2017 DATE DE TOMBÉE POUR
LES ARTICLES DE L'ÉDITION D'AVRIL 2017
INFO: LISE 418 422-2272
OU BERNADETTE 418 338-2531

- 1** [Mercredi] 19h30 : Les Fermières St-Méthode vous invitent à leur assemblée régulière à l'édifice Bernardin-Hamann. Concours du mois : chausson ou bas pour bébés. Bienvenue à tous.
- 3** [Vendredi] Soirée raquettes aux flambeaux à Sacré-Cœur-de-Marie (salle Viateur-Routhier)
- 6** [Lundi] Cueillette des ordures
19h30: conseil municipal à l'édifice Bernardin-Hamann
- 7** [Mardi] 9h30-10h30 : Viactive au Centre intergénérationnel
- 8** [Mercredi] 13h00 : le Comité des bénévoles de St-Méthode (AAVA) vous invite à l'édifice Bernardin-Hamann pour votre après-midi de jeux (baseball-poches, cartes, bingo). Un léger goûter vous est servi. Profitez aussi de nos deux principaux services : le Transport-accompagnement et la Popote roulante.
19h00 : La Société de Développement socio-économique d'Adstock (SDSE) invite la population d'Adstock à sa 9e assemblée générale annuelle qui se tiendra à l'édifice Bernardin-Hamann, située au 24 Principale Ouest, secteur St-Méthode, Adstock. Bienvenue à tous
- 11** [Samedi] 18h00 : Igloofest de l'OTJ St-Méthode au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher.
Fête familiale hivernale du comité des loisirs St-Daniel à la patinoire
- 12** [Dimanche] Début de l'heure avancée, on avance d'une heure!
- 13** [Lundi] Cueillette de la récupération
- 14** [Mardi] 9h30-10h30 : Viactive au Centre intergénérationnel
18h00 : à l'occasion du mois de la nutrition, souper santé du Cercle des Fermières Sacré-Cœur-de-Maire au Centre intergénérationnel. Au programme : souper, distribution des billets de raffle, concours sac-à-vrac, atelier de pantoufles et prix de présences.
- 20** DÉBUT OFFICIEL DU PRINTEMPS
[Lundi] Cueillette des ordures
- 21** [Mardi] 9h30-10h30: Viactive au Centre intergénérationnel
- 22** [Mercredi] 17h00 : CORA : social ornithologique au 2^e étage du IGA de Thetford Mines
13h30 : Le Club Amitié FADOQ St-Méthode vous invite à son après-midi de jeux à l'édifice Bernardin-Hamann (baseball-poches, cartes, bingo). Le tout suivi d'un léger goûter. Info Yvon Grégoire.
- 27** [Lundi] Cueillette de la récupération
- 28** [Mardi] 9h30-10h30 : Viactive au Centre intergénérationnel
19h00 : L'Association d'horticulture de Thetford-Mines recevra Mme Éloïse Gagnon, agronome chez Fafard & Frères Ltée à la Maison de la culture au local 125. Elle donnera une conférence sur la culture en pots des fleurs et potager. Non-membres 5\$, il y aura tirage de prix de présences. Bienvenue à tous. Info : Brigitte Bolduc 418-335-2405.



ACTIVITÉ À VENIR

Voyage à l'Érablière chez Franco à St-Henri de Lévis, le 6 avril prochain. Départ de l'église St-Méthode à 9h30. Le voyage comprend le buffet de cabane, la tire et l'auto-bus. Il y aura de la musique en après-midi. Bienvenue à tous. Info : Rita 418 422-2077.

5 mars 2017

DIMANCHE, 9H00 À 12H00,
COMPLEXE SPORTIF JOSEPH ET MARIETTE FAUCHER AU
PROFIT DE LA FONDATION BERNARD BOLDOC.



12 mars 2017

DIMANCHE, 9H00 À 12H00,
AU CENTRE INTERGÉNÉRATIONNEL
SACRÉ-COEUR-DE-MARIE

COÛT 10 \$



BRUNCH TOUS LES DIMANCHES
DE 10H30 À 14H00
RÉSERVATION : 418 422-2020